

Les Nouvelles

DÉCEMBRE 2024 - N° 10



LE BREUIL



► Page 5 : Rénovation de la salle de Montvaltin

Mairie - 1 Place du 19 mars 1962 - 71670 Le Breuil
03 85 55 28 78 - mairie@lebreuilbourgogne.fr - www.lebreuilbourgogne.fr



Le Breuil 71670



Madame, Monsieur,

L'année touche à sa fin et ce bulletin municipal est l'occasion d'une rétrospective mais aussi de partager les projets à venir pour notre commune.

Ces derniers mois, plusieurs réalisations ont vu le jour : aménagements pour améliorer le cadre de vie, développement de la vie locale et mise en œuvre d'actions pour une plus grande sobriété énergétique afin de répondre aux enjeux financiers et écologiques qui nous concernent tous. Chaque initiative témoigne de notre volonté de placer Le Breuil au cœur de notre action.

Dans ce numéro, vous découvrirez également les événements à ne pas manquer et des informations pratiques pour faciliter votre quotidien. Notre objectif est clair : vous tenir informés et vous associer pleinement à la vie de notre commune, car c'est ensemble que nous réussirons à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre, pour aujourd'hui et pour les générations futures.

Je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité et vous souhaite, en ce mois de décembre, une belle année 2025, riche en projets et en moments de partage.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Chantal CORDELIER
Maire du Breuil

➤ RETOUR EN IMAGES

Le Breuil en Fête 2024



Les vacances d'été et d'octobre au Centre de loisirs du Breuil



La Brogélienne 024



Nettoyons la Nature 2024



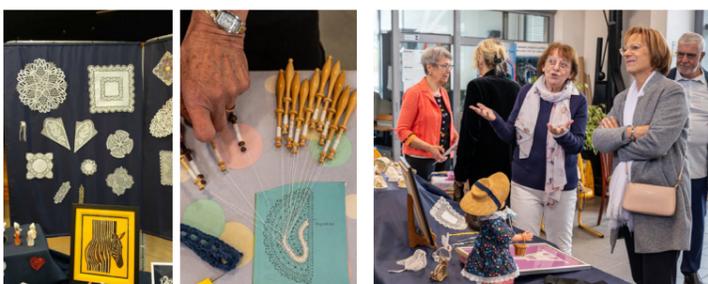
Chante Apéro de l'OMC



L'atelier relaxation du Téléthon



Exposition les Dentellières



Spectacle ExOde à la Bibliothèque



**Inauguration du «Banc Rouge»
Lutte contre les violences faites aux femmes**



► VIE MUNICIPALE

RENCENSEMENT DE LA POPULATION 2025



La Ville du Breuil va réaliser le recensement de sa population, du 16 janvier au 15 février 2025, pour mieux connaître son évolution,

ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets.

C'est l'INSEE qui en fixe les modalités, collecte et analyse les données, tandis que la Ville assure la mise en œuvre pratique sur le terrain, avec notamment le recrutement des agents recenseurs.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Pour notre commune, il a lieu tous les 5 ans. Il permet de connaître le nombre d'habitants en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

>> Le recensement de la population fournit des statistiques sur la population (âge, profession, moyens de transports) et sur la typologie des logements.

>> Le recensement permet, notamment, à la commune d'identifier les besoins en équipements publics, commerces et logements.



Vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles !

En 2025, une courte enquête, visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire, complétera le recensement. Cela concerne très peu de foyers, Si votre logement est tiré au sort par l'INSEE, l'agent recenseur vous remettra une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

ETAPE 1 : DU 8 AU 15 JANVIER 2025

Les agents recenseurs feront une « tournée de reconnaissance » pour bien identifier les locaux à recenser et mettront dans votre boîte aux lettres un courrier d'information.

ETAPE 2 : DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025

Le recensement s'effectue soit par internet, démarche à privilégier car elle est plus simple, plus rapide et plus responsable pour l'environnement, soit en version papier.

>> L'agent recenseur vous remettra une « notice internet », soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

Ce document est à garder précieusement car il contient vos codes confidentiels de connexion pour le recensement en ligne.

>> Suivez les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Si vous rencontrez des difficultés, l'agent recenseur pourra vous aider.

>> Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier.

Plus d'informations sur le recensement sur notre site web : www.lebreuilbourgogne.fr ou directement en Mairie : 03.85.55.28.78

Vos réponses sont confidentielles et transmises anonymement à l'INSEE pour l'établissement des statistiques. L'agent recenseur, identifié par une carte officielle, est tenu au respect du secret professionnel. Le recensement est gratuit : méfiez-vous des sites demandant de l'argent.

LE BUDGET PARTICIPATIF 2024 EN FAVEUR DES ÉCOLES

Pour la troisième année consécutive, la municipalité du Breuil a invité les habitants à décider de l'utilisation d'une partie du budget communal. Parmi les 12 idées proposées par les citoyens, 5 ont été jugées conformes au règlement et ont été soumises au vote des Brogéliens :

- > Création d'un parcours éducatif pour vélo
- > Mise en place de toilettes auto nettoyantes au parc du Morambeau
- > Aménagement de la cour de l'école élémentaire
- > Installation de mobilier urbain représentant le nom de la commune
- > Installation d'un abri près des écoles.

Les Brogéliens ont donc pu voter jusqu'au 1er septembre. Avec un total de 367 votes enregistrés, c'est le projet proposé par les élèves de l'école des Prés Calards pour l'aménagement

de la cour de leur école qui l'a emporté, réunissant 168 voix.

Ce projet permettra aux élèves de concevoir un espace à leur image, adapté à leurs besoins, tout en apprenant les valeurs de collaboration et de citoyenneté.

Au début de l'année, une réunion sera organisée pour lancer le projet. Elle rassemblera les élus, le service technique de la Ville, ainsi que les professeurs et élèves de l'école des Prés Calards. L'objectif de cette rencontre est de trouver un équilibre entre les souhaits des élèves et les possibilités techniques et financières de la commune.



RÉNOVATIONS DES ÉCOLES

L'engagement de la municipalité en faveur de ses écoles se poursuit. Tout d'abord, des **signalétiques colorées** ont été installées aux abords des deux écoles pour une **meilleure sécurité**.

De plus, suite aux travaux estivaux, l'école maternelle Françoise Dolto bénéficie, maintenant, de **nouveaux aménagements** : les sanitaires disposent, désormais, d'eau chaude et d'une nouvelle vasque circulaire, un dortoir a été remis à neuf, l'espace de garderie a été repensé. L'étanchéité du toit terrasse de l'école a été rénovée. Peintures, sols, éclairage et isolation ont été effectués, pour un cadre lumineux et chaleureux avec un coût total des travaux qui s'élève à 110 000 €.

En parallèle, la municipalité réfléchit à un projet de création d'un nouveau groupe scolaire qui serait plus en adéquation avec les enjeux éducatifs et environnementaux présents et futurs.



CONVENTION COMMUNE - ÉCOLE - ESAT

La municipalité, l'école des Prés Calards et l'ESAT du Breuil ont signé une convention afin d'officialiser leur engagement fort autour d'objectifs communs en faveur du bien-être des élèves. La convention se donne deux missions principales :

► Garantir aux enfants des produits frais, locaux et de saison dans leur restaurant scolaire, fournis par l'ESAT. En effet, depuis l'année dernière, l'ESAT livre des légumes provenant de sa récolte pour les repas scolaires.



► Faciliter les échanges entre l'école et l'ESAT dans l'objectif de développer des actions communes .

La signature officielle de cette convention en septembre dernier, marque une étape importante dans la coopération locale au service de la jeunesse et de l'inclusion.



CCAS

LA RÉSIDENCE SÉNIORS A ÉTÉ INAUGURÉE

Le Président de l'OPAC Saône-et-Loire et Madame Le Maire ont inauguré la Résidence Seniors du Breuil, le Mercredi 2 octobre 2024. Un complexe moderne, pensé pour le confort et l'autonomie des seniors. Située le long de la rue du Creusot (impasse du Bois doré), cette résidence propose des **logements lumineux** du T2 au T4, chacun avec balcon ou terrasse, ainsi que des **espaces partagés** pour favoriser la convivialité et le lien social. La résidence allie équipements de sécurité avec un système de vidéosurveillance et des chemins lumineux, et économies d'énergie avec, notamment, un chauffage performant.

Un beau projet qui reflète le souhait de la Municipalité et de l'OPAC de promouvoir le «bien vieillir» chez soi.

Informations : 06 73 22 97 69 - residence.senior@opacsoneetloire.fr



LE PORTAGE DE LIVRE À DOMICILE



La Bibliothèque Municipale du Breuil, en partenariat avec le CCAS, propose depuis plusieurs années un service de portage de livres à domicile. Ce dispositif, destiné aux personnes à mobilité réduite (même temporairement), permet à chacun de continuer à profiter des plaisirs de la lecture.

Grâce à cette initiative, la municipalité et le CCAS souhaitent renforcer l'accessibilité à la culture pour tous.

Ce service fonctionne sur demande auprès de la bibliothèque.

Portage de livre à domicile :
03 85 73 90 51

BIBLIOTHÈQUE : PARTENARIAT AVEC LA BDSL POUR UNE OFFRE VARIÉE

La Bibliothèque Municipale du Breuil fait partie du réseau des bibliothèques de Saône-et-Loire, accompagné par la **Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire (BDSL)**. Grâce à ce partenariat, la Bibliothèque bénéficie d'un **vaste fonds de livres renouvelé régulièrement**, en complément des ouvrages acquis par la commune. De plus, la BDSL permet d'accéder à l'ensemble de ses collections pour répondre aux demandes spécifiques des usagers.

Outre les livres, la BDSL met à disposition de notre Bibliothèque, des **expositions et supports d'animation et, via le programme «Tadam !»**, offre un accès privilégié à des artistes professionnels. La plateforme **Cesam71** permet également à nos abonnés de profiter de nombreuses ressources numériques : presse, romans, musique, films, et bien plus encore.

Enfin, les formations annuelles proposées par la BDSL aux bibliothécaires permettent à notre équipe de perfectionner ses compétences et d'optimiser la gestion de la bibliothèque.

Grâce au soutien de la BDSL, la Bibliothèque du Breuil s'affirme comme un espace culturel vivant et ouvert à tous !



» CADRE DE VIE

TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA SALLE DE MONTVALTIN

En janvier 2025 commenceront les travaux de rénovation et d'agrandissement de la salle de Montvaltin. Ce projet, d'envergure, a pour objectif de réorganiser les espaces communs et d'offrir des équipements modernes et adaptés aux besoins actuels. Ces travaux devraient se prolonger jusqu'au dernier trimestre 2025.

L'un des principaux volets de cette rénovation est la **création d'une cuisine au sein de la salle de Montvaltin**. Cette installation répondra aux attentes des associations et des particuliers, permettant ainsi une plus grande autonomie pour les activités et festivités organisées sur place. En outre, pour offrir un meilleur cadre d'utilisation des équipements, la **séparation des espaces entre la salle de Montvaltin et le complexe sportif** voisin sera réalisée.

Il s'agit de travaux importants, qui nécessiteront la **fermeture temporaire de la salle de Montvaltin**. Durant cette période, nous mettrons tout en œuvre pour limiter les désagréments pour les associations et autres utilisateurs réguliers. Cette rénovation est une étape nécessaire pour offrir à la population des infrastructures modernes, fonctionnelles et plus adaptées aux activités de notre commune.



NOUVEAU SYSTÈME POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La Ville du Breuil poursuit son engagement dans une **démarche de sobriété énergétique** en adoptant le système «Vertuoz Control» d'Engie Solution pour le **chauffage de plusieurs bâtiments municipaux**.

Ce dispositif, qui repose sur un **contrôle intelligent des installations de chauffage, ventilation et climatisation (CVC)**, a pour objectif de réduire la consommation d'énergie tout en garantissant un confort optimal pour les usagers.

Vertuoz Control permet de réaliser des économies d'énergie de 25 % en moyenne. Grâce à son contrôle prédictif, la régulation s'ajuste en temps réel selon les besoins des occupants, les conditions climatiques et l'usage des espaces. Le système analyse en permanence les paramètres de température, de qualité de l'air et d'occupation, permettant ainsi d'anticiper les besoins énergétiques, notamment en fonction des prévisions météo. **Avec ce dispositif les services municipaux peuvent suivre le fonctionnement**



et les performances énergétiques des bâtiments via une interface web intuitive, accessible en permanence.

A ce jour, la commune s'est dotée de **138 vannes pilotées et 55 sondes de températures** dont 14 sondes de températures CO2 pour les salles de classes des écoles mais également pour le Centre François Mitterrand, le Restaurant Scolaire et le Gymnase Jean-Baptiste Dumay.

Dès l'installation, la ville a réduit de 16 % la consommation de gaz des bâtiments scolaires. Grâce aux algorithmes de Vertuoz, cette baisse a dépassé 30 % lors de la deuxième saison de chauffe. Avec les travaux menés (remplacement de chaudières et de l'éclairage, ajustement des consignes et abaissements de température), **la consommation globale des trois bâtiments a diminué d'environ 45 %.**

Ce choix s'inscrit dans les **engagements de la Municipalité pour une gestion responsable de l'énergie, la réduction de l'empreinte carbone tout en utilisant des solutions innovantes et des technologies modernes.**



INFORMATIONS DIVERSES

SITE WEB - PORTAIL BIBLIOTHÈQUE : VOTRE AVIS COMPTE !

L'année dernière, la municipalité a lancé son **nouveau site web** ainsi qu'un **portail bibliothèque** avec pour objectif de moderniser les usages et l'accès à l'information. Un an après, il est temps de faire le bilan ! Pour nous assurer que ces outils répondent à vos attentes, nous vous invitons à donner votre avis. Deux questionnaires sont disponibles sur notre site web, en mairie et à la bibliothèque. **Participez avant le 15 février** : www.lebreuilbourgogne.fr



MUTUELLE COMMUNALE

Pour rappel, la commune propose aux brogeliennes et brogeliens la possibilité de souscrire une complémentaire santé de qualité à un tarif raisonnable et préférentiel. Pour plus d'informations, contacter directement SOLIMUT, agence du Creusot, 35 rue Maréchal Leclerc.

AGENDA

Vendredi 7 février 2025 - 20h00

Théâtre - OMC
Salle du Morambeau

Vendredi 4 avril 2025 - 18h30

Chante Apéro - OMC
Salle du Morambeau

Vendredi 13 juin 2025

Spectacle de danse - OMC
Salle du Morambeau

Mardi 18 février 2025 - 14h00

Sophrologie - CCAS
Salle de danse de la Mairie
Sur inscription

Samedi 5 avril 2025

39e Foulée Brogélienne - OMS
Salle et Parc du Morambeau
Réservée aux élèves des écoles du canton.
Inscriptions gérées par les écoles.

Vendredi 4 juillet 2025 - 9h30

Spectacle - OMC
Salle du Morambeau

Retrouvez l'ensemble des événements prévus au Breuil sur notre site internet : www.lebreuilbourgogne.fr et sur notre page Facebook : **Le Breuil 71670**

INFOS ASSOCIATIONS

Informations transmises avant le 20 novembre 2024

LES SENTIERS DU BREUIL / informations

Après 4 années de travail et de balisage et 10 circuits ouverts sur la commune, l'association pense élargir ses activités, avec la création d'une section randonnée pédestre ouverte à tous !

Contact : Gilles Couvidat - 06 50 29 98 53 ou Daniel Duband - 06 71 62 78 33

Retrouvez l'ensemble des chemins de randonnées des Sentiers du Breuil en Mairie et sur notre site web : www.lebreuilbourgogne.fr



ÉVÉNEMENT 2025

Amicale Laïque

Loto - Dimanche 19 janvier 2025 - Salle du Morambeau
Contact : 06 17 20 56 32

AREB

Théâtre - Samedi 15 mars 2025 - Salle du Morambeau
Contact : 03 85 55 32 87

ATTB

Loto - Samedi 12 avril 2025 - Salle du Morambeau
Contact : 06 32 50 69 03

ONBS

Fête de la Nature et de l'Oiseau - Bourse aux oeufs
Dimanche 27 avril 2025 - 10h à 18h - Salle du Morambeau
Contact : 06 75 51 54 72

CIVISME

POUR UNE VILLE AGRÉABLE, RESPECTONS ENSEMBLE LES RÈGLES DE CIVISME.

Entretien des Haies : Les haies en bordure de voie **doivent être taillées régulièrement pour ne pas gêner piétons et automobilistes** (Arrêté municipal N° 1014/192). Les haies mitoyennes doivent aussi être entretenues, avec une hauteur maximale de 2 m (Code civil Art. 671 et 672). Pour la biodiversité, privilégiez les tailles entre septembre et mars afin de respecter la nidification des oiseaux. Un jardin bien entretenu réduit aussi les risques d'incendie et de nuisibles.



Chats et animaux errants : Une convention est en place avec la SPA concernant les animaux errants. En dehors des horaires de la Mairie, toute personne récupérant un animal errant doit contacter le numéro de permanence des élus : 06 74 35 05 06 avant d'amener l'animal à la SPA. Sans accord de l' élu, l'animal ne pourra pas être accueilli par la SPA. La Mairie collabore aussi, en 2025, avec 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres. **Propriétaires de chats, pensez à la stérilisation ! Ce geste simple protège la santé de votre animal et limite la population féline errante.**



Nuisances sonores : Selon l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2001, les propriétaires ou gardiens d'animaux doivent veiller à la tranquillité de leur voisinage. Il est interdit de laisser aboyer, crier ou gémir des animaux de façon répétée, de jour comme de nuit, dans les habitations, balcons, cours ou jardins (article 9). Les chantiers bruyants sont interdits de 20h à 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés (article 7). Les travaux de bricolage et jardinage bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- En semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

Informations et actes transmis du 1^{er} janvier 2024 au 25 novembre 2024.

08 MARS 2024

Imrân TAHIR

19 AVRIL 2024

Martin CAMUS

02 AOÛT 2024

Jules MATHIOT

03 SEPTEMBRE 2024

Romy MOINE

Informations et actes transmis du 20 avril 2024 au 25 novembre 2024.



MARIAGES / PACS

13 JUILLET 2024

Aurélie RICHARD et Lionel DENIS (mariage)

08 OCTOBRE 2024

Thomas FORT et Marine GERMAIN (PACS)

03 AOÛT 2024

Anthony MAZOYER et Alexandra DENIAU (mariage)



DÉCÈS

11 MAI 2024

Ivette LAVALLEUR (82 ans)

1^{ER} JUILLET 2024

Lucien PELLETIER (93 ans)

04 OCTOBRE 2024

LAVALLEUR Gérard (80 ans)

16 MAI 2024

Madeleine SANCHEZ (74 ans)

24 JUILLET 2024

Andrée NUGUES (79 ans)

19 OCTOBRE 2024

Roger MROZEK (72 ans)

22 MAI 2024

Jacky STEPHAN (74 ans)

08 AOÛT 2024

René MAZOYER (90 ans)

05 NOVEMBRE 2024

Raymonde BYAT (97 ans)

27 MAI 2024

Suzanne TÊTE (83 ans)

12 SEPTEMBRE 2024

Roger LAFAY (90 ans)

14 NOVEMBRE 2024

Elie SAUTEL (92 ans)

07 JUIN 2024

Pascale DE BRITO (63 ans)

25 SEPTEMBRE 2024

Claude HÉBERT (77 ans)

15 NOVEMBRE 2024

Daniel BERNARD (69 ans)

TRIBUNES

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Le Breuil avec et pour vous !

Au congrès des Maires de France, le Premier Ministre nous a assurés que « les collectivités n'étaient en rien responsables du déficit de l'état ».

Nous, représentants des collectivités, prenons acte. Or, nous avons récemment été informés des baisses conséquentes des aides de l'Etat allouées aux collectivités, couplées à une hausse des taxes et des cotisations ainsi qu'une baisse de dotations. Nous allons donc grandement participer au remboursement de la dette publique qui rappelons-le, témoigne d'une gestion calamiteuse de l'argent public par l'Etat. La loi permet à ce dernier de dépenser sans compter ; Nous, collectivités locales, ne profitons pas des « largesses » de cette loi. Nous avons l'obligation, et c'est bien normal, d'équilibrer nos budgets. Aujourd'hui nous serons pénalisés par un resserrement budgétaire, une réduction de l'investissement public et un risque de faillite.

Les conséquences sociales seront également importantes avec des services publics en baisse et une aggravation des inégalités sociales.

Tout cela pour rembourser une dette qui n'a pas servi à investir pour l'avenir.

A Noël, nous serons bel et bien les « dindons de la farce » sur les tables de l'Elysée et de Matignon !

LES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Un nouvel élan pour Le Breuil

Brogeliennes, Brogeliens.

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe de Nouvel Élan pour Le Breuil vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous souhaitons également une bonne et heureuse nouvelle année.

Que l'année 2025 vous apporte bonheur et une grande sérénité.

Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

Mairie - 1 Place du 19 mars 1962 - 71670 Le Breuil
03 85 55 28 78 - mairie@lebreuilbourgogne.fr - www.lebreuilbourgogne.fr



Le Breuil 71670